



# LDA53

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL  
D'ANALYSES DE LA MAYENNE

## F.02 Votre PLAN DE MAITRISE SANITAIRE (PMS) en restauration collective - Clés du succès -Module n°2 L'Analyse des risques - HACCP

**FORMATION**

### DUREE

0,5 jour

### TARIF

110 €/pers

### LIEUX ET DATES : EN PRESENTIEL

Période : février à décembre 2024

Lieux : Laval – Mayenne – Château-Gontier

Date : mercredi après-midi (ou autre sur demande)

Groupe de participants : entre 6 et 12

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Répondre aux exigences réglementaires du paquet hygiène (règlement n° 852 et 853/2004)
- Ecrire la partie 2 de son référentiel de cuisine sur « l'analyse des risques - HACCP »
- Lister et définir les points déterminants et assurer leur maîtrise dans les fabrications culinaires

### PUBLIC ET PREREQUIS

- Public : Responsable et second de cuisine
- Prérequis : avoir suivi une formation initiale sur les Bonnes Pratiques d'Hygiène et avoir participé, de préférence, au module n°1 de la formation PMS

### MOYENS PEDAGOGIQUES


- Présentation théorique sous forme d'un diaporama
- Fourniture de diagrammes de fabrication préétablis par grandes familles de produits finis
- Etudes de cas
- Fourniture d'un support de formation
- Questions au groupe, échanges questions-réponses

### INTERVENANT

- Formatrice et expert en microbiologie des aliments au LDA53

### ÉVALUATION ET SUIVI

- Evaluation des connaissances en début de formation et évaluation des acquis en fin de session sous forme de quiz Klaxoon
- Evaluation de la satisfaction (questionnaire à chaud, à froid Klaxoon)

-  Fourniture d'un certificat de réalisation par stagiaire

### PROGRAMME

Partie II du PMS : documents relatifs aux procédures fondées sur l'HACCP

- Le champ d'application
- Les catégories de familles de produits fabriqués
- Les diagrammes de fabrication
- Les documents relatifs à l'analyse des dangers biologiques, chimiques, physiques et allergènes, ainsi que les mesures préventives associées
- Les documents relatifs aux points déterminants pour leur maîtrise (PrPo ; CCP) :

Liste argumentée des PrPo et CCP

Les seuils ou les limites critiques

Les procédures de surveillance

Les enregistrements de surveillance

La description des actions correctives

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 52 53 00609 53 auprès du préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

*L'usage d'un smartphone avec une connexion internet est conseillé afin de répondre au sondage Klaxoon*

*Si la participation à la formation nécessite un accompagnement spécifique (situation de handicap), nous vous invitons à nous contacter afin de permettre au LDA53 d'organiser et de proposer des conditions d'accueil adaptées.*